



COMMUNE DE THUILLEY-AUX-
GROSEILLES

Département de Meurthe-et-
Moselle

Arrondissement de Toul
Canton Meine au Saintois

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents ou représentés :
9
Conseillers votants : 8

*Le Maire certifie que la convocation
du conseil a été faite le 31/01/2025*

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 6 FÉVRIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le six février, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Thuilley-aux-Groseilles, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, en mairie, sous la présidence du Maire, Laurence BROQUERIE.

Présents : Laurence BROQUERIE, Christophe GENIN, Samuel GRIS, Gabrielle HENRY, Gibrien PARISOT, Jacques PEROUX, Amélie PEROUX, Stéphane PIERI

Absents : Thomas WECKERING

Excusés : Pauline HENRY a donné procuration à Laurence BROQUERIE

Amélie PEROUX a été désignée comme secrétaire de séance

Objet de la délibération n° 04/25 :

CORRECTION DE LA DÉLIBÉRATION 50/24 MODIFIANT LES PARCELLES SOUMISES À LA TAXE D'AMÉNAGEMENT MAJORÉE

Madame le Maire rappelle au conseil la délibération du 13/10/2023 relative à la taxe d'aménagement majorée votée au taux de 4 % pour les parcelles AA 113 à AA 117.

Elle indique que suite à une division parcellaire, les n° des parcelles ont été ainsi modifiées :

Parcelle 113 devient 206 et 207,

Parcelle 114 devient 208 et 209,

Parcelle 115 réduite en surface pour création des parcelles 207 et 209,

Parcelle 116 devient 212,

Parcelle 117 devient 211, 213, 214.

Après délibération, le conseil décide de mettre à jour les parcelles concernées par la taxe d'aménagement majorée de 4%, en ce sens que les parcelles cadastrées AA 206, AA 207, AA 208, AA 209, AA 211, AA 213, AA 115, AA 212 et AA 214 sont soumises à la taxe d'aménagement majorée de 4%.

Il précise que cette majoration est justifiée par le coût estimé en 2019 pour la prolongation des réseaux communaux, sans viabilisation, humides à 23 997 € et électriques à 6 124.92 €, soit 10 040 €/lot constructible.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Amélie PEROUX

Secrétaire

Laurence BROQUERIE

Maire

